

Résolution n° 26
ATTRIBUÉE AU COMITÉ : Santé et sécurité
Objet : Espaces naturels/milieu périurbain

1 ATTENDU QUE les délégués au congrès de 2016
2 ont voté unanimement en faveur de l'adoption de la résolution
3 (n° 50) sur les espaces naturels (EN)/le milieu périurbain (MP)
4 présentée par les pompiers d'Austin – section locale 975 de l'AIP; et
5 ATTENDU QUE la résolution n° 50 adoptée en 2016
6 prévoyait une majoration de la capitation de 0,015 \$ pour financer la
7 prise par le personnel de direction des mesures prévues dans
8 ses dispositifs; et
9 ATTENDU QUE, même si la résolution de 2016 a eu un
10 effet positif sur les pompiers et pompières faisant partie de l'AIP, le
11 besoin d'une plus grande implication de l'AIP dans les dossiers des
12 milieux périurbains et des feux de forêt a continué à croître; et
13 ATTENDU QUE la résolution de 2016 était un excellent
14 premier pas en vue de régler les problèmes que posent les feux de forêt et les incendies en MP,
15 mais que pour vraiment influencer la formation, l'équipement et le
16 sauvetage de vies dans l'ensemble de l'Amérique du Nord,
17 l'augmentation du financement, de la participation et de la présence
18 de l'AIP est indispensable; et
19 ATTENDU QUE, depuis le congrès de 2016, des
20 milliards de dollars de fonds fédéraux ont été affectés
21 à la protection des bâtiments pendant les incendies en
22 milieu périurbain. Presque tous ces fonds ont été
23 consacrés aux feux dans des espaces naturels fédéraux et à des incendies autres que de bâtiment.
24 Nous savons que la grande majorité des pompiers et pompières
25 chargés de protéger les bâtiments pendant des feux en MP sont des
26 pompiers de première ligne de l'AIP. Nous devons nous assurer
27 que les fonds soient canalisés
28 en conséquence; et
29 ATTENDU QUE l'AIP a besoin de fonds pour
30 assurer une participation valable au plus grand nombre possible de
31 réunions et conférences des gouvernements nationaux, d'État/provinciaux et locaux sur le MP.
32 Nous devons nous
33 assurer d'avoir un mot à dire sur tous les aspects
34 de la sécurité opérationnelle qui influencent les membres de l'AIP
35 pendant des incendies en milieu périurbain; et
36 ATTENDU QUE le nombre d'habitations construites
37 dans des espaces naturels et en milieu périurbain continue
38 d'augmenter à un rythme stupéfiant dans l'ensemble de l'Amérique
39 du Nord, Dans certaines régions, jusqu'à 40 % des habitations

40 neuves sont construites dans des secteurs où à la fois les habitations
41 et les membres de l'AIP seront exposés à des feux dans les EN
42 et en MP; et

43 ATTENDU QUE les pompiers faisant partie de l'AIP sont
44 appelés de plus en plus à intervenir pour lutter contre des feux de
45 forêt, des feux en milieu périurbain et des
46 conflagrations causées par des feux de forêt dans l'ensemble des
47 États-Unis et du Canada. Les recherches se poursuivent sur
48 l'efficacité des politiques d'intervention et de la formation des
49 pompiers d'incendie de bâtiment travaillant dans ces milieux. L'AIP
50 doit continuer de s'efforcer de normaliser la
51 formation et les pratiques d'intervention exemplaires
52 ainsi que leur mise en œuvre afin d'assurer la sécurité et l'efficacité
53 des pratiques opérationnelles; et

54 ATTENDU QUE certaines recherches dirigées par l'AIP ont été
55 effectuées sur l'exposition des pompiers à des feux de forêt, à des
56 incendies en MP et à des conflagrations causées par des feux de forêt
57 L'exposition à la fumée, au stress thermique, à des effets
58 psychologiques et à des substances cancérigènes par
59 des voies d'exposition multiples doit faire l'objet de recherches
60 suivies. Les pompiers des EN ne sont pas dotés d'APRA prévenant
61 l'exposition à la fumée en milieu périurbain; et

62 ATTENDU QUE, depuis 1985, le nombre de grands
63 feux de forêt en Amérique du Nord a été de beaucoup
64 plus que quatre fois supérieur à celui des 15 années précédentes.
65 Différents facteurs environnementaux ont créé une
66 situation dans laquelle les feux sont de plus en plus intenses
67 et fréquents, des records ayant été établis presque chaque année
68 depuis 10 ans. Il n'y a plus de « saison » des feux
69 de forêt; nous voyons des feux de forêt pendant toute
70 l'année dans de nombreuses régions d'Amérique du Nord; et

71 ATTENDU QUE les feux de forêt en Amérique du Nord de nos
72 jours sont plus susceptibles qu'avant de ravager des bâtiments parce
73 que l'étalement urbain se poursuit dans les EN. Les membres de
74 l'AIP qui ne luttent traditionnellement que contre des incendies
75 de bâtiment sont désormais appelés à
76 protéger les foyers de ces milieux et leurs occupants pendant
77 des feux de forêt; et

78 ATTENDU QUE, dans bien des parties de l'Amérique du Nord,
79 80 % des feux de forêt se déclarent à moins de 2 miles de
80 collectivités que les membres de l'AIP protègent; et

81 ATTENDU QUE les programmes de formation à la
82 lutte contre les incendies dans les espaces naturels du National Wildfire Coordination
83 Group (NWCG), y compris les cours d'appoint visant à combler les lacunes des compétences
84 ne sont pas compatibles avec la hiérarchie de la lutte contre les feux
85 de bâtiment et ces programmes ne tiennent pas compte de

capacités inhérentes que les pompiers de bâtiment de l'AIP possèdent déjà et peuvent appliquer aux incendies en MP. Les programmes du NWCG ne portent pas sur les conflagration urbaines qui sont de plus en plus courantes en raison des changements climatiques; et

ATTENDU QUE l'AIP s'est pleinement engagée à assurer la sécurité et une formation appropriée à ses membres en priorité;

IL EST RÉSOLU que l'AIP continue à faire de la lutte contre les feux de forêt et les incendies en milieu périurbain une partie intégrante de la mission collective de l'AIP cadrant avec le concept de la lutte tous risques contre les incendies de bâtiment de l'AIP; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que, pour mieux aider à régler le problème croissant des incendies de forêt et en MP aux États-Unis et au Canada, l'AIP fasse des pressions politiques sur les organismes appropriés pour mettre en œuvre des procédures de remboursement permettant à des pompiers ou pompières de lutte tous risques contre les incendies de bâtiment qui ont reçu la formation appropriée d'intervenir sur demande en cas d'incendie majeur de forêt ou en milieu périurbain et de voir leur service d'attache remboursé des frais; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que l'AIP continuera à établir et mettre en œuvre le programme de formation « Intervenir en milieu périurbain » reconnu internationalement qui permet de déterminer les compétences critiques de lutte contre les incendies dans les EN dont les pompiers ont besoin pour agir de manière sécuritaire et efficace dans deux situations : l'attaque initiale d'un incendie en MP ou dans des EN relevant de leur compétence et la collaboration avec des organismes d'État/provinciaux et fédéraux de lutte contre les incendies dans les espaces naturels; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que l'AIP continue à faire des pressions sur le National Wildland Coordinating Group (NWCG) et toute autre autorité nécessaire pour voir à ce que le programme de formation « Intervenir en milieu périurbain » de l'AIP soit reconnu équivaloir à la norme 215 du NWCG
Et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que l'AIP continue d'utiliser des subventions, si possible, pour développer et mettre en œuvre « Intervenir en milieu périurbain »; et

RESOLVED, That upon approval of the General President the IAFF have a presence at national, state/provincial, and local government level Wildland Urban Interface meetings and

132 Conferences to ensure that we have a voice in
133 every aspect of operational safety affecting IAFF
134 fire fighters during Wildland Urban Interface
135 fires; and be it further
136 IL EST DE PLUS RÉSOLU que la capitation soit portée
137 d'un cent et demi à cinq cents et demi (augmentation de
138 quatre cents) et soit affectée aux questions
139 d'administration, de lobbying et de lutte contre les incendies MP
140 qui sont traitées dans les dispositifs ci-dessus. Les fonds
141 commenceront à être affectés le 1^{er} octobre 2024.

Présentée par : La section locale 975 d'Austin, au Texas
La section locale 913 de Kamloops, en C.-B.
La section locale 440 de Fort Worth, au Texas
La section locale 3082 de Round Rock, au Texas
La section locale 341 de Houston, au Texas
La section locale 1762 du comté de King, dans l'État de Washington
La section locale 5050 de Scottsdale, en Arizona
La section locale 5 de Colorado Springs, au Colorado
La section locale 660 de Charlotte, en Caroline du Nord
La section locale 2881, CAL FIRE A0005, des pompiers professionnels de Californie
Avec l'appui du groupe de travail de l'AIP sur les feux de forêt et les incendies en milieu périurbain

Coût prévu : **4 cents (0,04 \$)**

Affectation annuelle ou perpétuelle : **annuelle**

RECOMMANDATION DU COMITÉ : Adopter telle que révisée

DÉCISION DU CONGRÈS : Adoptée telle que révisée et amendée